

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

I. Contexte

La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) créée en 1999, est une Institution sous régionale au service de l'intégration physique et économique des Etats du Bassin fleuve Congo et du fleuve Ogooué. Elle est constituée de six Etats membres, à savoir : la République d'Angola, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo et la République Gabonaise. Elle a pour mission la Promotion de la navigation intérieure et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

En vue d'atteindre ses objectifs, et pour les besoins de l'animation du Service des Ecosystèmes et Ressources Naturelles de la Direction de l'Environnement et de la Prévention des Pollutions et des Risques (DEPPR), la CICOS se propose de recruter un Expert(e) Principal(e).

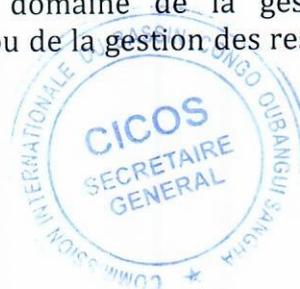
II. Responsabilité

Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général de la CICOS, du Directeur de l'Environnement et de la Prévention des Pollutions et des Risques, et /ou des fonctionnaires qu'il a dument mandaté, l'Expert Principal (e) aura pour tâches notamment de :

- produire régulièrement les rapports sur l'état des ressources en eau et de la biodiversité » aquatique ;
- suivre l'application des normes relatives aux substances dangereuses limitées ou interdites ;
- contribuer à la mise en œuvre des programmes de préservation des écosystèmes aquatiques ;
- analyser les études environnementales sur les projets susceptibles d'avoir des impacts transfrontaliers.

III. Profil et qualités requis pour le poste

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Baccalauréat ou humanités + 5 ans d'études supérieures au moins) dans le domaine de la gestion de l'environnement, de l'hydrobiologie, de l'écologie ou de la gestion des ressources en eau (produire les pièces justificatives) (1) ;





- Avoir une expérience de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles d'au moins cinq (5) ans dans une administration publique ou un organisme privé (produire les pièces justificatives) (1) ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans le domaine d'évaluation environnementale des projets notamment Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et Plan d'Action de Réinstallation (produire les pièces justificatives) (1) ;
- Avoir participé dans l'évaluation environnementale et/ ou le suivi de la mise en œuvre d'au moins deux (2) Plans de Gestion Environnementale et Sociale et au moins deux (2) Plans d'Action de Réinstallation (produire les pièces justificatives) (1) ;

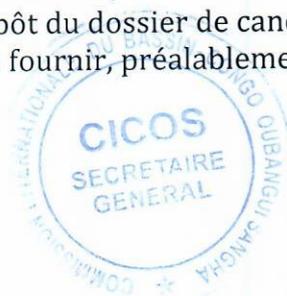
(1) **N.B** : Les originaux des pièces et diplômes seront demandés pour vérification de conformité.

- Avoir une bonne connaissance des normes et des directives environnementales des Etats membres de la CICOS;
- Une connaissance des normes et des directives environnementales des bailleurs de fonds multilatéraux (BM, BAD, UE, KfW,...) ;
- Avoir une expérience dans la gestion transfrontalière de l'environnement ou des ressources en eau ;
- Avoir une expérience des processus de consultations nationales dans les bassins transfrontaliers est un atout ;
- La capacité à rédiger un projet est un atout ;
- La connaissance dans la gestion du projet est un atout ;
- Avoir de bonnes aptitudes en matière de communication et de négociation ;
- Bonne capacité de préparation des rapports et des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie ;
- Parfaite maîtrise du français écrit et parlé ;
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Power Point, Internet.) ;
- Aptitude à travailler en équipe, dans un environnement multiculturel et sous pression ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation, de gestion et d'organisation ;
- Etre de bonne moralité, disponible, discret (e), réactif (ve), rigoureux (se) ;
- La connaissance de la langue portugaise est atout.

IV. Conditions à remplir et contenu des dossiers

Les candidat (e)s doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre ressortissant (e) d'un Etat membre de la CICOS ;
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Etre âgé (e) de 50 ans au plus à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Le (la) candidat (e) qui sera retenu (e), devra fournir, préalablement à son engagement, les documents ci-après :



- une demande d'emploi motivée dans l'emploi à pourvoir ;
 - un curriculum vitae ;
 - un extrait d'acte de naissance, ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
 - les copies certifiées conformes dûment légalisées par les autorités compétentes des diplômes, titres universitaires et références professionnelles ;
- Satisfaire devant les médecins désignés par le Secrétaire Général, aux visites médicales d'aptitude à l'emploi envisagé ;
 - Le(a) candidat(e) retenu(e), devra en outre, compléter son dossier par une décision de détachement au cas où il est fonctionnaire de son Etat ;
 - Ce poste qui est ouvert pour une durée indéterminée est subordonné à une période d'essai de trois (03) mois ;
 - Le(a) candidat(e) retenu(e), devra présenter, avant tout engagement, les originaux de ses diplômes.

V. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature sont recevables du 26 avril au 25 mai 2021 de 8 heures à 15 heures. Ces dossiers, adressés à Madame le Secrétaire Général de la CICOS, devront parvenir sous pli fermé avec la mention " **Recrutement de l'Expert Principal à la Direction de l'Environnement, pour le compte de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha**", sise Buiding Kilou 3^{eme} étage, e-mail: cicos_inst@yahoo.fr, Site web: www.cicos.int/kinshasa/Gombe- République Démocratique du Congo.

Le (la) candidat (e) retenu (e) devra fournir, avant tout engagement, un casier judiciaire daté de moins de trois (03) mois et un certificat de nationalité. En outre, tout agent de l'Etat retenu, provenant d'une administration nationale, devra fournir, avant tout engagement, une attestation de mise en disponibilité.

Le (la) candidat (e) retenu (e) devra présenter, avant tout engagement, les originaux de ses diplômes.

VI. Déroulement du processus de recrutement

Le recrutement se déroulera en trois (03) phases :

Phase 1 : présélection sur dossier pour la constitution d'une liste restreinte de candidat(e)s qualifié(e)s ;

Phase 2 : évaluation des dossiers des candidats de la liste restreinte ;

Phase 3 : entretien oral avec un jury.

N.B. : seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contactés pour la suite de la procédure.





VII. Conditions particulières d'emploi

- Application des articles 20 à 34 des Statuts du personnel de la CICOS, relatifs aux conditions et procédures de recrutement ;
- Disponibilité à plein temps.

VIII. Type de poste

CDI avec 3 mois de période d'essai, Catégorie Cadre.

IX. Lieu d'affectation et de la prestation

Secrétariat Général de la CICOS à Kinshasa (République Démocratique du Congo).

